

Collège Simone Veil

22400 LAMBALLE

Reprise des cours après confinement COVID19

Lundi 18 mai 2020 : classes de 6^{ème} et 5^{ème}

PROTOCOLE SANITAIRE ET PRINCIPES PEDAGOGIQUES

1. Protocole sanitaire :

Document présenté, discuté et validé après consultation des personnels

A. Repérage du nombre d'élèves inscrits.

- Enquête Pronote + mail auprès des parents d'élèves de 6^{ème} et 5^{ème} pour connaître leur intention pour inscription volontaire des élèves.
- Estimation actualisée des effectifs inscrits, jeudi 14 mai : 266 élèves
- Répartition sur 18 divisions concernées (13 div. collège, 1 Ulis, 4 Segpa)
- Niveaux classe collège 6^{ème} : 110 élèves. 5^{ème} : 115 élèves.
- Niveaux de classe SEGPA 6^{ème} 5^{ème} : 37 élèves.
- Classe ULIS : 6^{ème} / 5^{ème} : 4 élèves.
- Attention, demande d'inscription supplémentaire + tardive par famille à faire auprès du secrétariat avec validation équipe de direction.
- Pour TOUTES les classes collège 6^{ème} et 5^{ème}, à partir d'un constat d'inscrits supérieurs à 15 élèves dans chaque division, décision d'une scolarisation hebdomadaire par demi-classe avec mise en place d'une alternance semaine Q1 (Groupe 1) et Q2 (Groupe 2) et banalisation du mercredi matin.
- **En conséquence, présence sur une semaine en simultané d'environ 155 élèves. Capacité d'accueil jugé limite au regard des contraintes sanitaires et pédagogiques exigées.**
- Fonctionnement 3 jours sur 4 pour les classes SEGPA (moyenne de 9 élèves par classe).
- Prévoir présence constante des enfants de soignants, d'enseignants et d'autres personnels indispensables à la gestion de crise (3 inscriptions pour l'instant)

B. Arrivée, circuit, présence en classe des élèves et récréations

Principes sanitaires : application des gestes barrières, limitation au maximum des croisements et brassage d'élèves, définition des sens de circulation et maintien de la distanciation physique (respect d'écart minimal d'1 mètre).

Port du masque obligatoire pour élèves et personnels. Distribution faite par établissement sur la base de 4 masques grand public lavables par élève.

Enlèvement du masque au self et reprise du masque à la sortie self.

Principe adopté après discussion : le port du masque est obligatoire pour élèves et personnels. Bilan à effectuer avec les enseignants après fonctionnement sur une journée.

Consignes générales :

Nettoyage complet des salles avec désinfection 2 fois par jour à la pause méridienne et en fin de journée : poignées de porte, tables, chaises, bureau, clavier ordinateur. Aération des classes plusieurs fois par jour (assurée chaque matin par un agent 15 mn avant l'arrivée des élèves).

Nettoyage parties communes : sanitaires (fréquence : après chaque récréation) sols, rampes d'escaliers.

Lavage des mains à l'arrivée, entrée et sortie de salles de cours, avant et après le self, après chaque récréation, avant le départ du collège (matériel mis à disposition : gel hydro-alcoolique, savon, papier à usage unique).

- **Arrivée par transports scolaires** : lignes de bus habituelles et horaires classiques (départ et arrivée). *Equipement du masque à la charge des familles le premier jour pour les élèves transportés par car (info assurée par le Conseil Départemental).*
- Entrées séparées pour les élèves :
 1. Dépôt élèves par les parents hall entrée principale. Chemin d'accès avec marquage distanciation au sol. Accès intérieur collège interdit aux parents d'élèves (voir pour remise dossiers inscriptions). Gestion du rangement élèves et des flux, distribution des masques et lavage des mains : actions encadrées par personnel administratif.
 2. Dépôt élèves avec bus à l'arrêt habituel. Accueil, rangement distancié, filtre des élèves à l'entrée (grille extérieure), lavage des mains et précision circuit à emprunter : missions prises en charge par service Vie Scolaire.

- Circuits séparés par groupes de classes avec accès direct fléché aux salles (3 circuits spécifiques escaliers/circulation couloir/ rangement espacé devant salle).
- Création et diffusion d'un plan de répartition des circuits et salles utilisées : mention de 3 zones avec couleur associée : rouge, bleu et vert (voir document joint)
- Neutralisation complète des sonneries (appel micro si besoin).
- Interdiction de l'usage des casiers pendant le temps de présence au collège.
- Prévoir accueil par professeur déjà présent dans salle affectée à l'avance.
- Présence en classe : élèves toujours installés dans la même salle (hors séquence EPS) à la même place personnalisée avec étiquette ; séparer chaque table d'1 mètre. Usage exclusif de son matériel par l'élève : pas de prêt fournitures ou manuels.
- Aménagement de 15 places maxi dans salles désignées (sauf certaines salles SEGPA : capacité inférieure à 12 élèves.). Disposition par les agents des tables et chaises non utilisées en fond de salle.
- Récréations avec programmation échelonnée des temps de pause distincts par groupes de classe: horaires différents et lieux définis à l'extérieur sur cour et pelouse (à l'exception du plateau sportif).
Surveillance par professeurs et ASEN désignés.
- Accès toilettes : entrées filtrées sur temps de pause par personnel d'éducation (lavage des mains entrée et sortie).
- Désinfection du clavier ordinateur et du plan de travail par chaque enseignant lorsqu'il quitte la salle après son cours (lingettes fournies par l'établissement).
- Autorisation pour enseignant d'apporter son clavier personnel.
- Usage photocopies : bien se laver les mains avant tirage et distribution (ne pas récupérer de travaux élèves).

C. Accès au service de restauration et pause après self, départ élèves.

- **Repas de midi au self** : obligation de placer les élèves espacés d'1 mètre sur chaque table : réduction forte de la capacité d'accueil désormais limitée à 120 places.
- Accès au self : appel par classe, rangement d'une division à l'extérieur (couloir de passage) et d'une autre à l'intérieur avec marquage distanciation au sol, lavage des mains.
- Usage de la carte de self, prise en main d'un plateau repas prêt avec couverts, entrée et dessert : proposition d'un repas simplifié, menu unique et équilibré.

- A l'installation à table, enlèvement du masque de la matinée et dépôt dans un sac plastique (type sac congélation zip) fourni par l'élève.
- Incitation auprès de l'élève pour qu'il se munisse d'un flacon individuel de gel hydro-alcoolique.
- Création de zones de repas par niveau et par classe : positionnement obligatoire par classe, temps de repas avec durée limitée (pas de déplacement au sein du self), sortie strictement organisée.
- Mise en place encadrement ASEN pour permettre cette distanciation physique qui devra aussi s'appliquer pendant le temps de restitution des plateaux après les repas.
- A la sortie du self, lavage des mains et **remise d'un nouveau masque** par chaque élève.
- Temps d'ouverture du self : de 11h30 à 13h30 sans interruption : mise en place d'un service unique en continu.
- Maintien des repas servis pour les personnels en salle des commensaux sur inscription.
- **Récréations pré et post self** : Déambulation strictement surveillée avec définition zones et respect des gestes barrières (présence personnels d'éducation et professeurs volontaires).
- Reprise des cours (appel micro) avec horaires décalés le temps des trajets, organisation cours et récréation de l'après-midi selon modèle décliné le matin (accompagnement des élèves par professeur sur la cour en S1).
- **Départ des élèves à la fin des cours** : conduite des élèves prenant le transport scolaire par les enseignants pour rangement sur les emplacements extérieurs (couloirs) prévus par salle. Puis appel départ car par les ASEN.
- Flux de sortie par hall d'entrée géré par personnels de l'administration.
- **Régime des punitions si manquement aux gestes sanitaires appropriés** : rappel des règles si oubliés ; éviction de l'élève, après décision de la direction, si provocations délibérées ou incapacité constatée à observer les gestes et attitudes attendues (engagement signé des parents).
- **Cas suspecté** : éviction immédiate de l'élève en cas de symptôme évocateur d'infection. Signalement professeur sur Pronote pour prise en charge élève par Vie Scolaire.
- Attente résultats du test pris en charge par les parents.

D. Formation, information, communication

- Information sur le protocole sanitaire et pédagogique partagée avec les représentants des personnels et des usagers :

Pour les équipes pédagogiques, réunion du conseil pédagogique + conseils d'enseignement + réunion des PP 6^{ème} et 5^{ème} pour préparation opérationnelle de la rentrée du lundi 18 mai.

Pour les CPE et Assistants d'éducation, Accompagnants élèves en situation de handicap et équipe des agents et personnels techniques, réunions ciblées pour présentation du protocole sanitaire.

Pour les parents d'élèves, rencontre avec les représentants disponibles

Pour les collectivités locales, transmission du protocole sanitaire à la Mairie et au Conseil Départemental.

- Communication auprès des élèves et des familles des classes de 6^{ème} et 5^{ème} assurée par transmission d'un livret personnalisé par courrier postal personnalisé détaillant l'organisation à venir (détermination des circuits, salle affectée, période de présence, emploi du temps modifié,...) les conduites à tenir avec demande aux familles d'adopter un rôle actif dans l'information auprès des élèves (respect des gestes barrières) et les précautions à prendre.
- Sensibilisation des élèves : conception et diffusion d'une vidéo adaptée à l'âge des élèves, avec infos pratiques. Accueil par le professeur principal de la classe pendant 2 heures le matin (information sur l'organisation de la journée, les règles à observer (vie de classe et vie scolaire) et nécessaire écoute et réassurance des élèves.
- Formation des personnels et élèves : appui apporté par médecin scolaire et infirmière (expertise et conseil pour l'appropriation des gestes recommandés et survenue éventuelle d'un cas). Diffusion d'une information auprès des personnels. Présence en continu de l'infirmière pour prise en charge éventuelle d'élèves en situation d'angoisse ou d'anxiété.

2. Principes pédagogiques :

- A. Principes d'organisation pédagogique** : adaptation des emplois du temps sur la base de séquences d'enseignement de 1h30 ou 2h afin de limiter les circulations et changements d'enseignants et optimiser la présence des professeurs au collège.
Modèle d'une journée d'enseignement 1^{er} degré avec présence d'une division dans une salle fixe (hors cours EPS) vers laquelle se déplacent les enseignants qui exerceront des responsabilités de surveillance, aidés par les Asen, lors des temps de pause.
Elaboration de nouveaux emplois pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème} sur une durée d'au moins 2 semaines, du lundi 18 mai au vendredi 29 mai inclus.
- B. Complexité de la prise en compte de la double mission des enseignants** : assurer des cours en présentiel pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème} et concevoir des séquences d'enseignement à distance pour les 6^{ème} et 5^{ème} restés à domicile et l'ensemble des 4^{ème} et 3^{ème}. Ainsi, ne pas positionner les enseignants à temps plein sur du présentiel en établissement.
- Détermination du nombre d'enseignants présents au collège à partir du lundi 18 mai ; personnel concerné par une absence justifiée pour raison pathologique en informe l'établissement.
Proposition par l'équipe de direction à toute discipline de concevoir des tâches identiques pour tous les élèves (présents et concernés par l'enseignement à distance) en s'appuyant sur le travail donné à distance décliné ensuite en présentiel : difficulté d'application de cette mesure pour certaines disciplines (Techno, sciences physiques, langues,...).
- C. Réflexion sur la mise en place des activités sportives et artistiques** : positionnement dans l'emploi du temps sans changement de salle vers l'espace spécialisé (arts plastiques, éducation musicale).
A voir pour l'EPS : utilisation des terrains du collège et de terrains extérieurs (Parc équestre) avec autorisation de la mairie.
Elèves ayant EPS à l'emploi du temps viennent directement en tenue sportive.
Usage de 2 salles affectées à l'intérieur du collège.
Activités retenues : randonnée et course d'orientation (activités réalisées à basse activité).
- D. Adapter les enseignements scientifiques (SVT, Physique chimie) et technologiques** pour une mise en œuvre dans les salles fixes attribuées aux classes.
- E. Temps prévus pour accueil en salle de permanences ou au CDI** ; séquences difficiles à envisager car trop de contraintes : mise en place d'interventions de la documentaliste directement en salle (EMI, lecture,...)
- F. Ne programmer aucune intervention** extérieure au sein du collège, ni aucune sortie pédagogique.

3. Accueil des personnels (rencontres des équipes à partir du 11 mai 2020)

Calendrier de la reprise d'activités avec propositions de modalités d'échanges, de concertation pour construction partagée du protocole sanitaire et pédagogique préparatoire à la reprise des cours lundi 18 mai.

Prise en compte du protocole officiel du Ministère de l'Education Nationale et des recommandations du Conseil Départemental.

Principes : ne pas mobiliser ensemble dans l'établissement un nombre trop important de personnels/consulter et informer voire former l'ensemble des personnels des conditions de reprise.

Mercredi 06 mai : 1^{ère} proposition des emplois du temps professeurs et élèves, aménagés pour au moins 2 semaines, adressés aux enseignants.

Lundi 11 mai :

Examen de la proposition de reprise d'activités (protocoles sanitaire et pédagogique, edts classes et profs) dans le cadre d'un conseil pédagogique à 10h (1 représentant souhaité par matière)

Mardi 12 mai :

Conseils d'enseignement pour explicitation protocole sanitaire définition objectifs pédagogiques, fonctionnement et stratégie par discipline.

Mercredi 13 mai :

Réunion des personnels de cuisine et d'entretien avec équipe de direction à 9h.

Communication des edts au plus tard aux familles ce mercredi.

Temps de rencontre avec représentants des parents au Conseil d'Administration à 17h30

Jeudi 14 mai :

Réunion des personnels du service vie scolaire avec équipe de direction au complet à 9h.

Réunion des AESH avec équipe de direction à 11h.

Vendredi 15 mai :

Réunion des professeurs principaux des classes de 6^{ème} et 5^{ème} à 10h : préparation opérationnelle de la rentrée du lundi 18 mai.